

Formation : Pouvoir disciplinaire, sécuriser ses pratiques RH

Formation pratique - 1j - 7h00 - Réf. PLD

NEW

Comment exercer son pouvoir disciplinaire avec justesse et en toute sécurité juridique ? Cette formation apporte aux professionnels RH les repères et outils indispensables pour sécuriser leurs pratiques disciplinaires. Du règlement intérieur à la conduite de l'entretien préalable, les participants apprendront à qualifier les fautes, choisir les sanctions adaptées et appliquer la procédure disciplinaire dans le respect du cadre légal.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Utiliser le règlement intérieur comme outil de sécurisation disciplinaire
- ✓ Identifier et qualifier les comportements fautifs
- ✓ Choisir une sanction adaptée à la situation rencontrée
- ✓ Appliquer la procédure disciplinaire dans le respect du cadre légal
- ✓ Conduire un entretien préalable avec une posture adaptée

Public concerné

Professionnels des ressources humaines, responsables RH, gestionnaires RH, managers et toute personne impliquée dans la gestion disciplinaire du personnel.

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et interactive alternant apports juridiques, études de cas, échanges de pratiques et mises en situation pour favoriser l'appropriation opérationnelle des outils disciplinaires.

PARTICIPANTS

Professionnels des ressources humaines, responsables RH, gestionnaires RH, managers et toute personne impliquée dans la gestion disciplinaire du personnel.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Poser un cadre disciplinaire sécurisé

- Identifier le cadre légal du pouvoir disciplinaire
- Structurer le rôle du règlement intérieur
- Sécuriser les clauses sensibles (alcool, stupéfiants, comportements à risque)
- Appliquer les principes fondamentaux du droit disciplinaire

Atelier

Analyser des règlements intérieurs et détecter les risques juridiques..

2 Qualifier les fautes et décider de la sanction

- Reconnaître les différents niveaux de faute
- Qualifier faute simple, grave et lourde
- Mobiliser l'échelle des sanctions disciplinaires
- Choisir la sanction la plus adaptée
- Garantir le principe de proportionnalité

Etude de cas

Analyser des situations disciplinaires. Argumenter le choix d'une sanction.

3 Sécuriser la procédure disciplinaire

- Maîtriser les délais et étapes de la procédure
- Respecter les droits du salarié
- Prévenir les erreurs de procédure
- Consolider la traçabilité des décisions disciplinaires

Etude de cas

Construire une procédure disciplinaire complète à partir d'un cas réel.

4 Réussir l'entretien disciplinaire

- Préparer l'entretien préalable
- Adopter une posture ferme, juste et professionnelle
- Gérer les réactions sensibles
- Conduire l'échange étape par étape
- Recueillir les explications et clore l'entretien avec clarté

Mise en situation

S'entraîner à mener des entretiens disciplinaires avec débriefing et feedback collectif.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.